

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, S.E MAMADI DOUMBOUYA À LA TRIBUNE DES NATIONS UNIES À L'OCCASION DE LA 81ÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Monsieur le Président de la 81ème session de l'Assemblée Générale,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

Je voudrais, avant toute chose, vous adresser au nom du peuple souverain de la République de Guinée et de sa délégation mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de cette 81ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je formule le vœu que les travaux, sous votre conduite éclairée, permettent à notre Organisation de mieux répondre aux attentes légitimes des peuples du monde.

Je voudrais également saluer l'action constante de Monsieur le Secrétaire général, Antonio GUTERRES, à la tête de notre Organisation commune.

C'est avec un profond sentiment de fierté, mais aussi d'humilité, que je me présente devant cette auguste tribune, au nom du peuple souverain de la République de Guinée, pour partager avec la communauté des nations le chemin parcouru par mon pays.

Mesdames et Messieurs,

Il y a trois ans, depuis cette même tribune, j'avais tenu, avec la franchise que mon pays et notre continent doivent à ce monde, un discours de vérité. J'avais dit que le modèle de gouvernance importé, sans adaptation, sur notre continent, peinait à porter les fruits attendus par nos populations. Je le maintiens.

Mais je reviens aujourd'hui devant vous dans un esprit différent. Non pour dénoncer, mais pour partager quelques éléments factuels, avec le respect dû à cette assemblée, du chemin que la République de Guinée a choisi de tracer et des résultats que ce choix a produits.

La République de Guinée s'est dotée d'une nouvelle Constitution. Non pas une Constitution calquée sur un modèle extérieur, mais une Loi fondamentale façonnée par le peuple guinéen lui-même, discutée, amendée et adoptée par voie référendaire, à l'image de sa propre histoire et de sa propre diversité.

Cette Constitution introduit des innovations profondes en faveur du vivre-ensemble : une représentation renforcée de nos terroirs et de nos communautés, des garanties nouvelles pour l'alternance de gouvernance participative, et une reconnaissance affirmée de notre pluralité linguistique, religieuse et culturelle comme fondement de l'unité sacrée nationale plutôt que comme facteur de division.

Sur le fondement de cette Constitution, la République de Guinée a organisé l'intégralité de son cycle électoral direct présidentielle, législatives, locales, et l'installation de toutes les institutions qui en découlent financée à cent pour cent par le Trésor guinéen.

Je le dis avec une fierté légitime devant cette Assemblée : aucun de ces scrutins, sur toute l'étendue de notre territoire, n'a connu d'incident significatif, de la part d'aucun des acteurs du processus électoral. C'est la preuve, Mesdames et Messieurs, qu'un pays africain peut organiser, seul, sur ses propres ressources, des élections crédibles, apaisées et acceptées de tous.

Je ne suis pas venu devant cette tribune pour dresser un inventaire exhaustif. Mais je crois utile, pour étayer mon propos, de partager avec vous un simple aperçu de ce que la République de Guinée a accompli, en moins de trois années :

- plus de mille kilomètres de routes bitumées, qui désenclavent nos régions ;**
- le mégaprojet Simandou, le plus vaste projet minier et d'infrastructures d'Afrique, aujourd'hui réalisé ;**
- des écoles et des hôpitaux construits sur l'ensemble du territoire national ;**
- trois (03) raffineries d'alumine en cours de construction, pour transformer notre bauxite sur notre propre sol ;**
- la plus grande raffinerie d'or d'Afrique, en capacité de production, déjà achevée ;**

-Un programme de développement socio-économique durable et responsable de mon pays pour les 15 prochaines années, SIMANDOU 2040.

Le Programme Simandou 2040 incarne une ambition de transformation structurelle de notre économie. Il ne s'agit pas seulement d'un projet minier, mais d'un véritable levier stratégique pour accélérer le développement des infrastructures, de l'agriculture, de l'énergie, de l'éducation, de la santé et de l'industrie.

Ces résultats, obtenus en moins de trois ans, ne sont pas cités par vanité. Ils illustrent une conviction que je veux partager avec cette Assemblée.

Notre plus grande richesse demeure toutefois notre jeunesse. Nous devons lui offrir une éducation de qualité, des formations adaptées aux besoins du marché du travail à travers l'initiative SIMANDOU ACADEMY, ainsi que de réelles opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

L'expérience guinéenne récente m'autorise, avec respect, à formuler une conviction : lorsque les modèles de gouvernance sont adaptés aux réalités historiques, sociales et culturelles de chaque nation, plutôt qu'importés sans discernement, le développement s'accélère.

Regardons l'Asie. Regardons certains pays du Proche-Orient. Ils n'ont pas attendu qu'un modèle extérieur leur soit validé pour bâtir leur prospérité. Ils ont su s'inspirer de l'expérience universelle tout en l'adaptant à leur propre génie national. En une génération, ils ont accompli ce que d'autres ont mis un siècle à réaliser.

L'Afrique peut, elle aussi, emprunter cette voie. Ce n'est pas un rejet du monde ni de la coopération internationale, bien au contraire. C'est un appel à un partenariat renouvelé, respectueux de la souveraineté de chaque nation, fondé sur la co-construction gagnant-gagnant, plutôt que sur des schémas préétablis qui ignorent nos réalités.

La République de Guinée, pour sa part, reste et restera un partenaire fiable, ouvert et engagé envers l'ensemble de la communauté internationale, dans le respect mutuel des souverainetés.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

La République de Guinée avance. Elle avance avec ses propres moyens, sur la base de ses propres choix, au service de son propre peuple. Elle le fait dans le respect du droit international, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, et dans un esprit de coopération franche et sans exclusive avec l'ensemble de ses partenaires.



Je forme le vœu que cette expérience guinéenne puisse, modestement, inspirer une réflexion plus large sur les voies multiples et légitimes du développement pour notre continent.

Je vous remercie de votre aimable attention.

S.E Mamadi DOUMBOUYA

Président de la République

New York, 23 septembre 2026

